

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

30 mars 2012 – n° 25  
120038

**PARC D'ACTIVITES D'HERBAVILLE – LES TIGES – APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL DE GESTION DE LA SOCIETE D'EQUIPEMENT VOSGIENNE (S.E.V.)**

Pour permettre au concédant d'exercer son droit à contrôle comptable en application de l'article 5 II de la loi n° 83-597 du 7 Juillet 1983 sur les Sociétés d'Economie Mixte et conformément au cahier des charges du traité de concession du 28 juin 1996, notamment son article 41, le concessionnaire doit tenir sa comptabilité de manière à faire apparaître distinctement les comptes propres de l'opération concédée et doit présenter chaque année au concédant, après actualisation, le bilan et le plan de trésorerie de ladite opération.

Le bilan du parc d'activités d'HERBAVILLE – LES TIGES, arrêté au 31/12/2011, fait apparaître un poste de dépenses s'élevant à 6 334 K€ HT et un poste de recettes s'élevant à 6 334 K€ HT, en légère augmentation par rapport au dernier bilan approuvé, et une participation prévisionnelle de la Ville inchangée.

Ce site est maintenant pleinement opérationnel. Une parcelle, divisible, de l'ordre de 6,1 hectares reste à commercialiser. Elle a pour vocation de recevoir des activités touristiques et ludiques, en liaison avec la vocation de loisirs attribuée au site.

**LE CONSEIL**

Après avoir entendu les explications du Maire,

**DECIDE**

◇ D'APPROUVER le rapport annuel de gestion de la S.E.V. concernant le parc d'activités d'HERBAVILLE LES TIGES,

◇ D'APPROUVER le bilan et le plan prévisionnel de trésorerie du parc d'activités d'HERBAVILLE LES TIGES, révisé à la date du 31/12/2011.

**ADOPTE PAR 34 VOIX POUR**

Abstention : 1 (V.BENOIT)

Extrait certifié conforme

Le Maire,



Christian PIERRET

Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 30 mars 2012

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 35

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoint.

Etaient présents :

Christian PIERRET (procuration à P.Leroy du point n°4 au n°6), Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (sorti au point n° 16), Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE (sortie du point n°8 au n°11), Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT (sortie au points n°12 et 13), Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Gilberte BELEY, Daniel CHRISTOPHE, Joëlle BERNARD, Dominique VALENTI (procuration à L.Chretien du point n°22 au n°29), Benoît LARGER, Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT (procuration à C.Pierret du point n°1 au n°2), Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Catherine GRAVIER, Fabienne TARUFFI, Patrick BERNARD, Jean-Louis BOURDON, Francine WALTER, Françoise LEGRAND, Serge VINCENT, Vincent BENOIT, Ramata BA, Catherine SAINT-DIZIER et Sébastien ROCHOTTE.

Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.